La Petite Gazette du Pays d'Issigeac

JUILLET 2020

N°373

Page 6

Page 10

Page 10

ENFIN !

ÉDITO

Jean-Claude CASTAGNER
Maire d'Issigeac

"Création de zones piétonnes durant l'été. Il s'agit d'une expérience ponctuelle... espérons que chacun y mettra de la bonne volonté pour la réussite de cette nouvelle organisation."

Chers concitoyens,
Après plus de deux mois de confinement, la vie reprend progressivement son cours avec la réouverture des commerces, le retour des élèves à l'école, la reprise du travail… Il faut néanmoins rester prudents en respectant les gestes barrières toujours en vigueur. Le port du masque est nécessaire dès que la distanciation sociale n'est pas assurée. C'est le cas sur notre marché en raison du retour des touristes qui seront de plus en plus nombreux durant la période estivale. L'organisation actuelle du marché est destinée à laisser des espaces de circulation les plus grands possibles. Nos ruelles étroites ne facilitent pas la tâche. Quelques commerçants ont repris leur place sur les trottoirs de la grand' rue mais il n'est pas envisageable de revenir à l'organisation initiale du marché s'il n'y a pas un déconfinement complet.

Plusieurs commerces ont demandé des extensions de terrasse durant juillet et août afin de ne pas trop réduire leur activité en tenant compte du protocole sanitaire. Après avoir pris l'avis des commerçants, le conseil municipal a voté la création de zones piétonnes durant l'été. Il s'agit d'une expérience ponctuelle qui n'est pas facile à gérer pour la municipalité. Nous espérons que chacun y mettra de la bonne volonté pour la réussite de cette nouvelle organisation.
Des barrières et des panneaux de signalisation seront mis en place dans une grande partie de la grand 'rue à partir du lundi 6 juillet, de 11 h du matin à 7h30 le lendemain. La circulation dans la rue de Cardénal et la rue du porche dans un sens est maintenue (Voir le plan P15).

Tout le monde s'interroge sur le maintien des animations estivales qui participent à l'attractivité de notre cité et à l'activité de nos commerces. Une note préfectorale précise dans quelles conditions elles pourront avoir lieu ; un extrait de ce document est porté à votre connaissance sur la page suivante et montre bien que l'organisation de ces événements n'est pas facile. La foire aux paniers devrait avoir lieu, la brocante du premier week-end d'août est susceptible d'être organisée le vendredi et samedi (pas de cumul avec le marché), les marchés gourmands sont envisagés ; il faut attendre le retour des demandes de dérogation pour confirmer ces animations. Vous pourrez vous informer auprès de l'office de tourisme ou la mairie.
Monsieur Pierre Jeante est décédé. Il a exercé la fonction de Conseiller municipal de 1995 à 2001 et participait activement à la vie associative du village (ancien combattant, président du club de boules…). Nous transmettons nos sincères condoléances à sa famille.
Je souhaite de bonnes vacances aux enfants. Restez prudents pour profiter de cette période estivale.

Jean Claude Castagner

La Petite Gazette N°373 Juillet 2020
Conception et mise en page : Guy Vantomme
Aide à la conception : Bernadette Dumont
Images : Images libres Pixabay / Guy Vantomme
Relecture : Françoise Marvier
Impression : Jean-Jacques Nouaille
Contact : gazette@issigeac.info
©

SOMMAIRE

Edito....2
Organisation d'événements....3
Echos de nos communes 3-4-5
Focus : En route vers un marché estival 6
Vie associative....7-8
Evénements....8
Médiathèque....9
Bureau d'Information Touristique d'Issigeac....10
CCPSP 11
Commerces / Annonces....12
Infos pratiques 13
Services....14
Plan des zones pietonnes....15

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Le décret du 21 juin 2020 permet de franchir une nouvelle étape dans le déconfinement portant sur l'organisation de manifestations culturelles, festives et sportives. Si le principe de l'interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes demeure en vigueur, il est possible au préfet de pouvoir y déroger, sous la réserve que l'organisateur garantisse la mise en œuvre effective des mesures barrières et de distanciation physique.

En application du décret du 31 mai 2020 modifié par le décret n°2020-759 du 21 juin 2020, toute animation, tout rassemblement supérieur à 10 personnes doit faire l'objet d'une demande de dérogation de la part de l'organisateur, présentant : sa nature, le lieu, sa durée ainsi que son protocole sanitaire détaillé.

Cette demande doit être adressée sur la boîte fonctionnelle suivante :
pref-covid19@dordogne.gouv.fr

Le protocole sanitaire comprendra, notamment, un plan du site, ainsi que toute explication utile permettant d'illustrer objectivement que les règles sanitaires et la distanciation sociale seront bien respectées lors du déroulement de cet événement et que des moyens seront mis en œuvre pour les faire respecter.

Ce protocole sera étudié par le sous-préfet d'arrondissement compétent. Il se prononcera au vu des éléments communiqués. En fonction de l'ampleur de la manifestation, un arrêté préfectoral validant cette organisation sera pris.

Dans tous les cas, une présentation du projet doit être au préalable communiquée à la Mairie pour accord d'autorisation d'utilisation du domaine public.

ÉCHOS DE NOS COMMUNES

RAPPEL
Il est interdit de brûler des végétaux entre le 1 mars et le 30 septembre depuis 2017 sous peine d'amende (voir arrêté préfectoral sur le site de la préfecture). Arrêté préfectoral n° 24-2017-04-05-001
Si vous avez des déchets verts à évacuer pendant cette interdiction, vous pouvez les déposer en déchèterie.
(Déchèterie la plus proche : Issigeac)

INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME EN PERIODE DE CRISE SANITAIRE LIÉE AU COVID 19
Nous vous informons que pendant la période de crise sanitaire (pandémie liée au COVID 19), le texte de référence pour l'instruction des demandes d'urbanisme est l'ordonnance N° 2020-306 du 25 mars 2020 modifiée par l'ordonnance N° 2020-427 du 15 avril 2020.
Ce texte précise que tous les délais d'instruction des demandes d'urbanisme et des recours ont été suspendus à compter du 12 mars jusqu'au 24 mai 2020.

CONNE DE LABARDE

ÉTAT CIVIL
Naissance
Nous adressons nos sincères félicitations à Monsieur HENRY et Madame POUSSIN pour la naissance du petit Gabriel, Marcel, Jacques né le 27 Avril 2020.

ISSIGEAC

REGISTRE CANICULE ÉTÉ 2020
Afin de compléter notre registre nominatif relatif au plan canicule 2020, les personnes âgées de plus de 70 ans et/ou vulnérables peuvent donner leurs coordonnées en appelant le secrétariat de mairie au 05.53.58.70.32.

ÉTAT CIVIL
Mariage
BARBIÉ Olivier et PÈDE Natacha Mathilde célébré le 13 juin 2020.

Décès
HAIDAN Jacqueline Marie Louise veuve THIRIET décédée le 10 juin 2020 à l'âge de 93 ans en son domicilie Résidence Yvan Roque à ISSIGEAC.
JEANTE Pierre Joseph décédé le 16 juin 2020 à l'âge de 81 ans en son domicile, 20 rue Edmond Lial à ISSIGEAC.
LOUX Yvonne veuve MARTINELLO anciennement domiciliée Rue Edmond Lial à Issigeac, décédée le 03 mars 2020 à VILLENEUVE SUR LOT (Lot et Garonne) à l'âge de 83 ans.
LE DIZET Émile décédé le 25 juin 2020 en son domicile 4 rue Clovis à l'âge de 82 ans.

URBANISME
Déclarations préalables de travaux
DP 02421220S0011 DREISKI Jacques et de LAPOYADE Eliane - Réfection d'une toiture et reprise des murs.
DP 02421220S0012 COSTE Raphaël - peinture devanture magasin.
DP 02421220S0013 CHAUVEAU Laurent - Terrasse couverte.

TOILETTES PUBLIQUES
Nous rappelons qu'il existe des toilettes publiques gratuites Place du Foirail ainsi que derrière le bâtiment de l'UAI et derrière la Mairie.

ÉCHOS DE NOS COMMUNES

MONMADALÈS

RÉUNION CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22/06/20

Lors de cette réunion du 22/06/20, l'un des points inscrits à l'ordre du jour était le vote des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2020.

Le bureau de la CCPSP après examen des documents fournis par le SMD3, propose au Conseil Communautaire, de voter pour un taux uniforme passant de 9,61% en 2019 à 10.31% pour 2020 soit une augmentation de cette taxe de 7,28%.

Les justifications des évolutions des coûts fournis par le SMD3 sont :

- L'augmentation de la TGAP (taxe générale des activités polluantes)
- La diminution drastique des recettes sur la reprise des matériaux, l'Asie refusant de recevoir les déchets venant de l'Occident...

Votre Maire s'est opposé vivement à cette proposition, pour laquelle il a voté contre ainsi que 8 autres conseillers communautaires.

Cette augmentation de 7,28% a donc été adoptée à notre grand regret.

Pourquoi avons-nous voté contre cette augmentation :

- Elle correspond à environ 5 fois l'augmentation prévisionnelle du coût de la vie, dans une période difficile d'augmentation du chômage et de la précarité de nos concitoyens.
- La TGAP augmente chaque année en fonction du taux de croissance de l'indice des prix à la consommation de l'année précédente ; c'est donc une augmentation largement prévisible en terme de gestion et limitée à un taux faible variant selon l'évolution du coût de la vie.
- Justifier une telle évolution de cette taxe par la fermeture des frontières des pays asiatiques à nos déchets, est pour le moins surprenant et peut-être considéré comme le type même du contre-argument. Ainsi depuis de trop nombreuses années nous nous sommes contentés d'expédier nos poubelles vers des pays émergents au mépris de tous les engagements pris par notre pays et en provocant au passage une pollution non négligeable liée aux transports de nos milliers de tonnes de déchets à l'autre bout du monde…

Quelle vision d'avenir le SMD3 propose t-il pour pallier ces errements ?

Quelles filières locales doit-on activer ou créer afin de cesser cette aberration écologique ?

Au service de nos concitoyens, nous serons particulièrement vigilants sur ces sujets et vous rendrons régulièrement compte de nos actions en tant que délégués de la CCPSP auprès du SMD3 .

Votre Maire,
Serge TABOURET

MONMARVÈS

CONSTITUTION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Christian BARCHIESI, 1er Adjoint : Jean-Claude DOLO, 2ème adjoint : Gérard PARISET. Conseillers municipaux : Armel BARTHÉ, Frédéric MOULINIER, David ROQUES, Frédéric Pascal VENANCIÉ

St AUBIN DE LANQUAIS

CONGÉS SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

En raison des congés, la mairie et l'agence postale communale seront fermées le lundi 13 juillet et du lundi 20 juillet au samedi 25 juillet 2020 inclus.

Dépôt de pain, journaux et point lecture seront assurés aux heures habituelles.

Les objets en instance seront transférés à la Poste d'Issigeac. Cela ne modifie en rien les délais de garde des objets. Pensez à aller les retirer à Issigeac: après réception de l'avis de passage du facteur vous n'avez que 15 jours.

Merci de votre compréhension.

FEUX TRICOLORES

Le fonctionnement des feux tricolores au carrefour de la D19 et de la D21 est modifié. Dans le sens Faux- Bergerac et Bergerac-Faux les couleurs sont alternées. Si vous avez le feu au vert, en face il est rouge et inversement. Contentez vous de respecter le code de la route "rouge je m'arrête, vert je peux passer."

Ce carrefour est dangereux et trop de véhicules ne respectent pas la limitation de vitesse en agglomération.

De plus, il y a de dangereux inconscients, habitués de la " roulette russe", passant alors que le feu est rouge. Ils sont sans doute pressés mais pour aller où? Là où nous allons tous mais le plus tard possible et sans y entraîner autrui....

Au volant restons prudents et courtois.

NOUVEAU À ST AUBIN : MARAICHAGE BIO

Nous avons le plaisir de vous signaler l'installation d'un maraicher bio sur la commune. Après des mois de dur labeur les premiers légumes sortent du jardin de Mr Gazel. Vous pouvez les trouver tous les jours de la semaine en matinée à la sortie du bourg sur la route de Bergerac.

St PERDOUX

SORTIE DES URNES

Le Conseil Municipal élu le 15/03/2020 s'est réuni fin mai après confinement pour mettre en place la nouvelle municipalité.

Sont élus :

Maire : Lucien POMEDIO, 1er adjoint : Philippe PLESTAN, 2ème adjoint : Didier CELERIER, 3ème adjoint : Bernard BOILLIN. Les membres du conseil sont : Yvan BROS, Charles CAIRA, Catherine CHABERT, Sabine GLORIEUX, Maria MACCOTA, Thierry PINAULT et Valmy POUJOL.

Les élus remercient à nouveau les électeurs de la confiance que vous leur accordez. Nous aurons le plaisir d'une présentation physique lors de la plantation du mai en retrouvailles.

IMPÔTS LOCAUX

Habituellement appelées les 4 vieilles, le 4 taxes n'en seront que 3. En effet, la taxe d'habitation devrait disparaître sans aucun impact financier pour la commune car son produit

attendu est reversé à l'euro près dans notre budget. Les taux des taxes ne changent pas : TH : 0 %, Foncier bâti : 7,09 %, foncier non bâti : 38,56 %, C.F.E. : 15,84 %. Le budget 2020 équilibré entre les recettes et les dépenses se répartit de la façon suivante : Fonctionnement 164 400 euros, Investissements 67 770 euros.

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte et le traitement des ordures ménagères (noires, jaunes) restent inchangés. Le calendrier des ramassages est disponible en Mairie. A ce jour, la taxe est de 9,61 % sur les bases d'impositions du foncier bâti. Sur le territoire de la Communauté Portes Sud, votre civisme concernant le tri des déchets nous fait passer de 1600 à 800 t/an pour le noir voué à l'enfouissement. Il faut continuer car la T.G.A.P. (taxe des produits polluants) va passer de 15 à 65 euros/t en 2025. Nous vous tiendrons informés de tous ces changements.

TRAVAUX EN SUSPEND

Les entreprises reprennent le travail doucement. Nous avions en cours des devis signés avant COVID-19 qui restent à réaliser. Ce sont les travaux de finition de la source-lavoir de la Grande-Font, les travaux de menuiserie dans la mairie, l'étanchéïté des toitures de la salle des fêtes et de l'église.

Travaux de voirie : avec le service commercial de la Poste, nous sommes en phase de finalisation avec dénomination des voies communales et rurales, où chaque habitation aura son numéro et sa géolocalisation pour tous les services (pompiers, ambulances, gendarmerie, médecins etc...).

C'EST QUOI CES BLAIREAUX ?

Dans le bourg, un nombre significatif de blaireaux viennent d'être décimés. S'agit-il de la conséquence d'une vitesse nocturne excessive de la part de certains automobilistes ou de la volonté d'autres, mal intentionnés vis à vis d'une espèce protégée ? Si au volant de votre voiture, vous ne pouvez éviter le choc avec un de ces animaux, ne manquez pas d'aviser la mairie qui contactera les services de la chasse afin d'enlever sa dépouille. Pour mettre fin à cette surprenante hécatombe, deux enquêtes sont diligentées : l'une auprès de la gendarmerie pour des contrôles inopinés, l'autre auprès de la fédération des chasseurs pour un comptage. A leurs risques et périls, les blaireaux auraient-ils appris la fin du confinement ?

CITATIONS

Peur de son ombre : (comme Bucéphal, cheval d'Alexandre le Grand) Gardez le visage tourné vers le soleil et vous ne verrez plus les ombres.

Helen Keller

Continue de te battre pour ce que tu crois, même si c'est parfois difficile. Dis-toi que certaines batailles sont plus longues à gagner que d'autres et ne perds jamais espoir.

Alexandra Julie

Ste RADEGONDE

MEA-CULPA

« Un loupé dans les envois pour la gazette qui doit être réparé : Les habitants de la commune remercient chaleureusement Mme Jaquet et Mme Leiner pour leur contribution à la fabrication des masques de protection. »

SAINTE RADEGONDE

MONMADALÈS

UN MARCHÉ EN ROUTE VERS UN ACCUEIL ESTIVAL ...

Augmentation du nombre des commerçants alimentaires (maraîchers, primeurs, rôtisseurs, crêpiers, coquillages…), réouverture ensuite pour ceux de l'habillement, puis maintenant accueil de la bimbeloterie, le marché d'Issigeac retrouve un peu à la fois ses couleurs, ses odeurs, ses clients locaux et maintenant ses touristes !

Les gestes barrières au covid-19, toujours conseillés, nous obligent à continuer d'être responsables et respectueux envers les autres. C'est pour cela qu'une alchimie complexe "nombre de marchands, nombre de "clients-visiteurs", espaces disponibles" est constamment recherchée afin d'assurer la sécurité de tous et de retrouver l'ambiance estivale qui fait la renommée de notre marché.

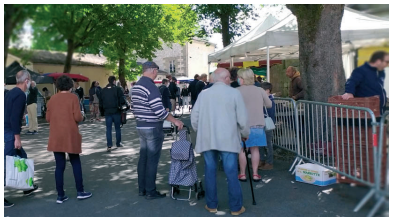

... QUI S'ACCOMPAGNE ENFIN DE L'OUVERTURE DE NOS CAFÉS, SALONS DE THÉ ET RESTAURANTS !

Les Couleurs de Pierre Belvès

Association
Les Couleurs de Pierre Belvès

Tarifs (1séance/semaine) :
70 € - l'année /
28 € - le trimestre / 10 € - 4 séances

PréINSCRIPTIONS
Saison 2020 -2021

>> Rappel trajet/école Issigeac : l'association prend en charge le trajet École Issigeac / Salle Espace Multiservices – à partir de 16 h 15.

Atelier de Pierre
- atelier d'arts plastiques
pour tout public -
Jeunes à partir de 7 ans, adultes, seniors
Du 21 septembre 2020 au 28 juin 2021

Renseignements : 06 84 27 15 78
06 30 07 45 99

Formulaire de préinscription disponible sur
lescouleursdepierrebelves.fr

Les préinscriptions sont ouvertes depuis le 1er juin.
Inscription confirmée une fois le règlement effectué.

Atelier hebdomadaire
> Jour et Heure : le lundi de 16 h 30 à 18 h
> Lieu : salle de l'espace Multi-Services.
> Nombre de participants : 14

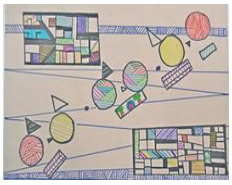

Tennis Club Issigeacois

Le tennis club est ouvert à tous, petits et grands. Si vous voulez nous rejoindre pour taper la balle, n'hésitez pas !
Et retrouvez-nous sur notre page Facebook.

Les cours collectifs ont pu reprendre pour le plus grand plaisir de tous les adhérents.
Les terrains sont accessibles et les jeux en double sont de nouveaux autorisés.
Bons matchs à tous !

Durant la saison estivale, les terrains peuvent être loués par tous.
Tarif : 7€ l'heure, 30 € la semaine et 60€ le mois.

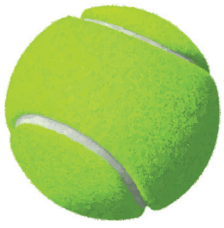

Pour tout renseignement, vous pouvez nous joindre :
- Jean : 06 81 03 83 17
- Gaëlle : 06 38 59 33 42
- Laurent : 06 88 08 14 53

Tennisclub Issigeac

VIE ASSOCIATIVE

UAI
Union Athlétique Issigeacoise

La compétition reprendra le 20 septembre et ISSIGEAC évoluera cette année en RÉGIONALE 1 dans la poule 3 de Nouvelle Aquitaine :
ISSIGEAC - CESTAS - SAINT SEVER - LE PASSAGE - MIMIZAN - DURAS - GRENADE - MEZIN - SAINT AUBIN - LAVARDAC-BARBASTE
Nous aurons comme d'habitude 2 équipes seniors engagées.

Voici quelques infos sur l'effectif pour la saison à venir :

ARRIVÉES
Les entraîneurs : Pascal Alvarado, Sébastien Neury, Lionel Roux
Les joueurs : Corentin Roche - Kevin Sabouret - Grégory Gaignon - Antoine Gouby - Enzo Alvarado - Marc Bonneau - Cyril Carriere - Joris Chartier - Fabien Guichard - Vincent Coudert - Adrien Fonmarty .
Il reste encore quelques joueurs qui n'ont pas encore confirmé.

DÉPARTS
Les entraîneurs : Guillaume Fray ,Mathieu Seletti, Julien Malvoisin.
Les joueurs : Guillaume Borderie - Cédric Pagot - Robin Chauveau - Rémi Mere Mathieu Gardeau - Quentin Arroupe + 3 à 4 arrêts .

- L'assemblée Générale du Club aura lieu le samedi 4 juillet à 17 h à la salle de la société hippique à coté du stade.
- Une soirée entrecôtes avec une animation musicale est prévue le 3 juillet à partir de 19h Place de l'église au profit de l'U.A.I. (Ouvert à tous)
- Exceptionnellement , l'UAI n'organisera pas sa BODEGA annuelle cet été, ni le traditionnel Banquet des Médiévales.

Thierry CHAUVEAU
Président

ÉVÉNEMENTS

COLLECTIF - UN AVENIR POUR MON CHÂTEAU -

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine qui se dérouleront les 19 et 20 septembre, le collectif "Un Avenir pour mon Château" organisera une exposition intitulée : Le Palais des Evêques d'Issigeac : Passé, Présent et Avenir. Cette exposition se fera en partenariat avec la mairie d'Issigeac, l'association Les Couleurs de Pierre Belvès et le soutien de l'association Patrimoine Culture et Environnement du Pays d'Issigeac.
Afin de mener à bien cette exposition, nous commençons à rassembler des images, des écrits, des photos... Si vous avez dans vos archives personnelles ce genre de documents ayant pour cadre le château d'Issigeac, alors c'est l'occasion peut-être de les mettre en valeur à l'occasion de ces journées en nous les confiant temporairement.
Si c'est le cas, n'hésitez pas à nous contacter en envoyant un message à l'adresse suivante :
unavenirpourmonchateau@issigeac.fr

MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture au public :
Mardi : 14h-18h / Mercredi : 10h-12h / 14h-18h / Vendredi : 13h30-17h30
Tél. : 05.53.74.94.31 / bibliotheque.issigeac@orange.fr

La médiathèque d'Issigeac a un compte faceboock.
N'hésitez pas à le consulter et à le partager.

Pour tous nos lecteurs, abonnés ou futurs abonnés, un protocole de sécurité est mis en place ce jour à la médiathèque et ce jusqu'au 8 juin inclus (et plus si nécessaire).

NOUVELLE INFORMATION
Sous réserve de changement (re-confinement) ; la médiathèque ré-ouvrira ses portes au public le mercredi 15 juillet 2020.
En attendant :
- Les consignes mises en place à ce jour restent en vigueur.
- La médiathèque répondra à vos demandes les mardis, mercredis et vendredis de 15h à 17h UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Aucun de nos lecteurs ne pénétrera dans le local de la bibliothèque !!!

EMPRUNT
Nous mettons en place un service de commandes de documents :
- Téléphonez ou envoyez un mail à la médiathèque ; Selon votre demande, une liste de livres appartenant à la BDDP (actuellement sur nos étagères), vous sera adressée.
- Votre commande sera préparée et déposée pour plusieurs jours (cause de possibilité de virus) dans la salle adjacente (RAM)
- Un rendez-vous sera alors fixé pour que vous puissiez récupérer cette commande (ou, et) ramener des ouvrages qui eux aussi, resteront en confinement dans cette salle.

Des consignes sont affichées à l'entrée de la médiathèque.

Sur le site de la B.D.D.P. vous avez la Médiathèque Numérique, où vous pouvez découvrir des livres, documents, magazines, films, jeux éducatifs etc…

Nous suivons l'évolution des consignes sanitaires au jour le jour et nous mettons tout en œuvre afin de protéger nos lecteurs et nos personnels.
Merci de votre compréhension.

La Mairie

Wifi bibliotheque24

Médiathèque Municipale D'Issigeac

Une Valise pour jeunes enfants et une autre pour adultes

À partir du 12 juillet une valise ABCD pour jeunes enfants et une valise création loisirs pour adultes seront en place à la médiathèque pour plusieurs mois.
Des éléments de celles-ci pourront être empruntés sur réservation.

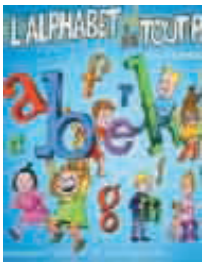

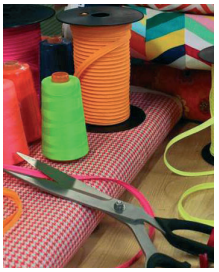

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE D'ISSIGEAC

Foire aux paniers

SOUS RÉSERVE D'AUTORISATION PRÉFECTORALE
Dimanche 19 juillet toute la journée à Issigeac sur le parking de la Banège : 20 à 30 exposants vanniers qui feront aussi des démonstrations tout le long de la journée. Il y aura aussi un stand appelé « graines de vanniers » qui permettra à 2 ou 3 jeunes vanniers nouvellement installés de présenter leurs créations. Tombola et élection du plus beau stand par les visiteurs. Pas de buvette.
DANS LE RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES EN VIGUEUR

Visite guidée nocturne aux lampions

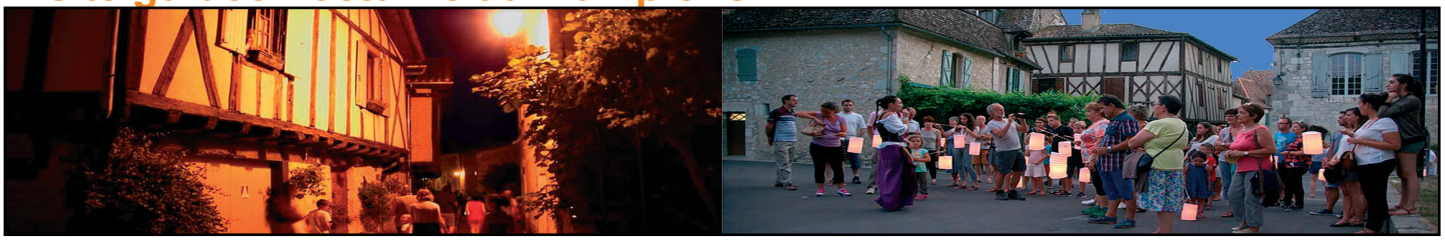

Des visites guidées nocturnes aux lampions du village à 21h30 « Issigeac insolite » sont proposées : les mercredis : 15, 22 et 29 juillet, 5, 12, 19 et 26 août.
Dès la tombée du jour, vous découvrirez la cité médiévale sous une autre facette grâce aux anecdotes historiques et récentes et aux particularités architecturales atypiques.
Visite d'environ 1h : 4€ par personne, gratuit pour les moins de 10 ans. Prix du lampion supplémentaire : 3€.
RDV Bureau d'Information Touristique 15 minutes avant la visite.
Visite limitée à 20 personnes maximum sur réservation. Port du masque fortement conseillé.
DANS LE RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES EN VIGUEUR.

Cartes de randonnées

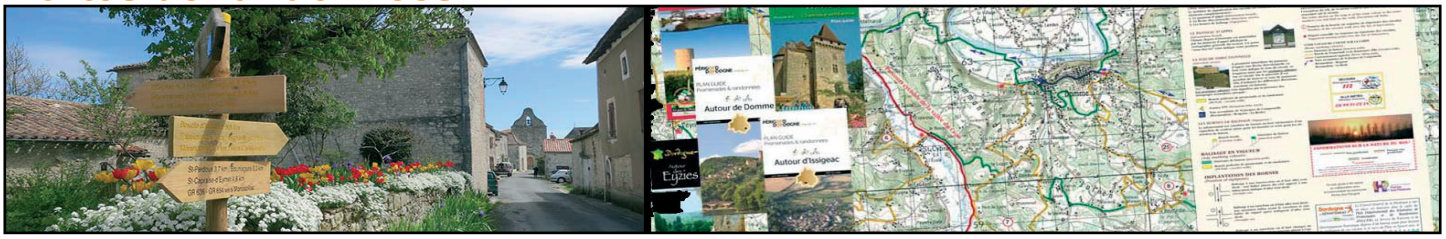

Des cartes randonnées d'Issigeac sont disponibles à l'Office de Tourisme qui regroupent les 17 circuits du canton. Elles sont en vente de 2,50€ à 3,50€. Vous retrouverez également le topoguide du pays d'Eymet, de Bergerac, de Monpazier et de Beaumont.
Nous avons aussi une carte des randonnées cyclotouristes et balades à vélo dans tout le département en vente à 1€.
Plusieurs boucles sont proposées par niveau de difficulté

L'été actif

L'opération « Eté Actif 2020 » : un riche programme d'animations sportives de pleine nature. Venez découvrir et pratiquer les nombreuses activités proposées sur la période du 16 juillet au 26 août 2020. Action initiée par le Département de la Dordogne en partenariat avec l'Office de tourisme et la communauté de communes Portes Sud Périgord.
Lien vers le calendrier des animations : www.ccpsp24.fr

Jeudi 16 juillet : canoë nocturne à Eymet de 21h à 23h / 5€
Jeudi 23 juillet : trottinette électrique tout terrain à Issigeac de 14h à 15h / 5€
Vendredi 24 juillet : balade nocturne à Bardou de 20h à 22h / 5€

Pays de Bergerac
VIGNOBLE & BASTIDES
DORDOGNE - PÉRIGORD

Office de Tourisme Portes Sud Périgord / Bureau d'Information Touristique d'Issigeac
Place du Château, 24560 Issigeac
05 53 58 79 62 / issigeac.tourisme@orange.fr / www.pays-bergerac-tourisme.com

MISE EN LOCATION DE BUREAU
ANNEXE DE LA MAIRIE DE ST AUBIN DE CADELECH

Disponibles sur la commune de Saint Aubin de Cadelech (9 km d'Eymet, 11 km de Castillonnes, 14 km d'Issigeac, 20 km de Bergerac) : 2 locaux à usage professionnel neufs.
Complètement accessibles aux PMR, les locaux sont très lumineux et disposent d'un accès commun à des sanitaires et une kitchenette (16m²). Stationnement facile.
Location pour toute activité (artisan, commerçant, professions libérales, beauté, médical, paramédical); possibilité de louer les 2 pièces ensemble ou séparément.

Bureau 1 : 27 m² = 185€ plus 50€ de charges
Bureau 2 : 22 m² = 150€ plus 50€ de charges

Les charges comprennent : eau, électricité, chauffage par climatisation réversible.
Contact : mairie de Saint Aubin de Cadelech : 05.53.24.51.32 mairie.staubindecadelech@orange.fr
Pascal MARTY, maire : 06.14.78.51.13

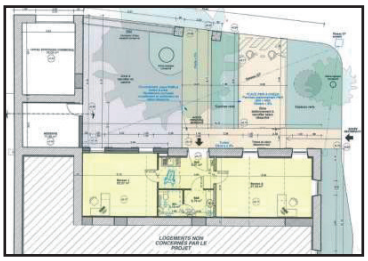

INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES
(ECOLES DE FAUX ET D'ISSIGEAC)

La campagne d'inscription pour les transports scolaires 2020/2021 a débuté. Vous avez la possibilité de vous inscrire en ligne : www.transports.nouvelle-aquitaine.fr.
Cette solution présente de nombreux avantages (connaissance automatique de la recevabilité de votre dossier, paiement en ligne en plusieurs fois, frais de dossiers offerts, etc.) dont vous pourrez prendre connaissance en consultant le dossier d'inscription du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine.
Si vous n'optez pas pour cette solution, la période d'inscription conseillée s'étend du 22 juin au 10 juillet 2020. Les démarches seront accomplies à la Maison des services, 7 chemin des écoliers à ISSIGEAC, aux horaires suivants :

- Lundi -mardi et mercredi : de 8h30 à 12h00
- Jeudi : de 8h30 à12h00 et de 14h00 à17h00

Si vous ne pouvez pas venir sur ces plages horaires, merci de faire une demande de rendez-vous à l'adresse suivante : ccpsp.ecoles@orange.fr avant le 10 Juillet. Passé ce délai, 15€ de frais d'inscriptions vous seront facturés.
Pièces à apporter lors de l'inscription :

- La copie intégrale de l'avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018. En l'absence de cette pièce, le tarif de la tranche T5 sera appliqué.
- Une photo d'identité de l'élève.
- Un justificatif de dérogation (le cas échéant).

Les modalités de participation parentale annuelle pour l'année scolaire 2020/2021 ont été votées comme suit par le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine :
Tarification basée sur les tranches de Quotient Familial, selon le tableau suivant, pour les ayants-droits.

	T1 0 à 450€	T2 451€ à 650€	T3 651 à 870	T4 871 à 1250	T5 Sup. à 1251
Tarification Conseil régional	30€	51€	81€	114	150€
Aide de la CCPSP	15€	30,50€	30,50€	30,50€	30,50€
A charge des familles	15€	20,50€	50,50€	83,50€	119,50

Tarification unique pour les élèves utilisant le service de transport dans le cadre d'une organisation pédagogique en RPI : 30€, diminué d'une aide de 15€ de la CCPSP, et donc 15€ à charge des familles.
Tarification unique pour les élèves NON ayants-droits : 195€, diminué d'une aide de 30,50€ de la CCPSP, et donc 164,50€ à charge des familles.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTES SUD PÉRIGORD

COMMERCES LOCAUX

ISSIGEAC

Bio et Terroir Epicerie Bio, livraison à domicile (appeler au 05.53.57.28.11 ou email bioetterroir@gmail.com).
Ouvert du mardi au samedi (9h-12h30 15h30-19h) et le dimanche matin (9h-13h)
Place de l'église

Boucherie Le Mindu
Ouvert du mardi au samedi de 7h30 à 13h et le dimanche de 7h30 à 12h45
50, Grand Rue
Tel : 05.53.58.70.07

Boulangeries :
Gemmeron place Mestreillat
Bourdet Grand' rue
Mallet Grand' rue

Epicerie SPAR
Ouvert du mardi au samedi et dimanche matin
Tour de ville
Tel : 05.53.24.56.66

Tabac-presse
Fermé le jeudi journée et dimanche après-midi
46 Rue du Tour de Ville
Tel : 05.53.58.75.23

Poissonnier
Chaque jeudi matin devant l'Office de Tourisme

St LÉON D'ISSIGEAC

Epicerie RENÉ de BRUXELLES
Ouvert du mardi au dimanche)
Tél: 05.53.57.71.36
Email : rene.debruxelles@gmail.com

ANNONCES

L'EPICERIE RENÉ DE BRUXELLES
Le mardi 14 juillet, l'épicerie sera ouverte comme un jour normal (8h45-12h45 et 16h-19h30).
L'assortiment des produits "Trésors gourmands du Périgord" du Domaine de Gammareix (Papillons Blancs) s'est encore étoffé et comporte maintenant plus de 20 références.

SOPHROLOGIE ET RELAXATION À ISSIGEAC ET À VOTRE DOMICILE
(20kms autour d'Issigeac).
Groupe à Monsaguel (mardi à 18h): reprise en juillet si 3 personnes minimum inscrites.
Distance et désinfection du matériel avant et après la séance. gel à disposition.
Contact pour un rdv et renseignements :
Mme cécile Coolen, Tel : 06.79.38.68.58.
- Consultation individuelle sur rdv. à mon cabinet ou à domicile. Tous publics (spécialisation enfants)
- Groupe de sophro-relaxation (Monsaguel) tous les mardi 18h.
Possibilité également d'un accompagnement en aromathérapie, du coaching en psychologie positive ainsi que des soins Reiki.

RECHERCHE DE LOGEMENT
J'envisage de m'installer dans la commune d'Issigeac et je suis en recherche d'un logement T2 ou T1.
Contact :
Alain Granados
St Joanis, 63250 Chabreloche
Tel : 06.12.03.53.73

AU FIL DE L'AMITIÉ

NOUVEAU À ST AUBIN : MARAICHAGE BIO
Nous avons le plaisir de vous signaler l'installation d'un maraicher bio sur la commune. Après des mois de dur labeur les premiers légumes sortent du jardin de Mr Gazel. Vous pouvez les trouver tous les jours de la semaine en matinée à la sortie du bourg sur la route de Bergerac.

NOUVEAU PROPRIÉTAIRE À L'ANCIENNE GARE
Le restaurant "Ancienne Gare" a ouvert ses portes fin juin.
Le propriétaire Mme KREMER sera heureuse de vous accueillir dans ses nouveaux locaux après des années d'absence dans notre village.
Le service sera assuré tous les jours sans exception.
Réservations et renseignements :
Ancienne Gare, rue Edmond Lial (ancienne route d'Eymet) Tel : 05.53.61.84.33.

AMAD (maintien à domicile), bureaux d'Issigeac : le vendredi de 9h à 15h et sur rendez-vous, route d'Eymet. 05.53.74.26.25 (amad.sb@orange.fr)

Commission Cantonale Agricole : Jean Barou, 06.25.40.16.40

Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne (SMD3) : 05.53.58.55.55 ou www.smbgd.com.

École d'Issigeac : 05.53.58.70.71

Garderie : 05.53.73.30.07

Cantine : 05.53.73.30.07

École de Faux : 05.53.24.32.17

ADMR Castidrôle : 05.53.36.93.11

(castidrole@orange.fr)

Gendarmerie : 17

Issigeac : lundi et mercredi, 14h-18h : 05.53.73.52.80 sauf jours fériés

Sigoulès : tous les jours sauf dimanche et jours fériés 8h-12h et 14h-19h ; Un interlocuteur répondra aux appels et déclenchera, selon l'utilité, une patrouille.

Maison de retraite Yvan Roque : 05.53.74.64.00

MSA : 08.11.65.65.66

Office du tourisme (Issigeac) : 05.53.58.79.62 / issigeac.tourisme@orange.fr

Presbytère d'Eymet, Abbé Fabre : 05.53.23.82.10. https://eymet-paroisse.jimdo.com.

SAUR (Bouniagues) : 05. 81.31.85.03

SPANC, technicien : Manuel Maigniez : 07.87.11.97.49 ou ccpsp24.spanc@orange.fr

Pompiers

Incendie :18

Urgence mlédicale : 15

Pharmacies

Monderer, Villeréal	05.53.36.00.08
Castang, Castillonnès	05.53.36.80.11
Sainjon, tour de ville, Issigeac	05.53.58.60.64
Vandepitte, Cancon	05.53.01.60.32

Santé

Centre médico-dentaire Issigeac

Dr Benoist, Dr Lagorce et Dr Ortali : 05.53.58.71.33

Bouniagues

Dr Fauconnot : 05.53.58.36.23

Médecin de garde : apperler le 15

Infirmières et infirmiers :

– Bouniagues :

Béatrice Lafosse et Lynda Blot : 06.71.24.00.88

Thierry Ma Tri et Lydie Moutou : 05.53.88.85.83

– Issigeac :

Christine Agbodjan et Carole Bichon, place du 8 mai 1945 (mairie) : 06.84.36.12.83 ou 05.53.74.85.58

Permanences de 8h45 à 9h45 du lundi au vendredi et sur rendez vous le samedi.

Karine Lesur et Gwénaëlle Arnal, 34 Rue du Cardenal 06.08.05.29.92 ou 06.74.20.16.18 soins à domicile ou au cabinet sur RDV.

– Faux :

Françoise Charrier, Sandra Gouin, Christine Martin-Werbeke, Delphine Polet : 06.88.20.28.57

– Saint-Aubin :

Sandrine Bodin et Marion Raynaud : 06.58.25.69.63

Kinésithérapeutes :

– Issigeac :

Mme Sabine Glorieux et Christophe Le Morvan : 05.53.24.12.37

Sophrologue :

– Issigeac :

Mme Cécile Coolen : 06.79.38.68.58

Consultation individuelle sur rdv. à mon cabinet ou à domicile. Tous publics. Groupe de sophro-relaxation (Monsaguel) tous les mardis 18h.

Dominique Capillon : 06.87.95.64.18 / 05.53.74 98.50

– Bouniagues :

Mme Fabienne Marcot consulte sur rendez-vous au 06.24.37.90.65 à domicile ou en cabinet à Bouniagues.

Centre de luxo-ponture :

M. Adelaïde, Bouniagues

05.53.23.35.72 / 06.76.82.89.76

Ostéopathes :

M. Poirier et Mme Garcin (Bouniagues, Faux) : 05.53.63.90.50

Dhelias Marion « La Renoncie » (Bouniagues) : 05.53.63.90.50

M. Chapuis (Issigeac) : 06.72.65.41.21

Mme Chateauraynaud (Issigeac) : 06.62.95.65.26

Pédicure podologue :

Mme Camille Rouby et M. Nabil El Wahidi (Issigeac), consultations sur RDV uniquement à domicile : 06.61.69.36.06.

Psychopraticienne :

Patricia Tourrès (Boisse), 06.88.55.78.93

Mairies locales

Bardou :.....jeudi 9h - 12h / lundis semaines impaires 8h30 -12h30
05 53 61 26 61 mairie.bardou@wanadoo.fr
Boisse :.....lundi et jeudi 14h à 18h
05 53 58 73 08 commune.de.boisse@orange.fr
Colombier :.....Mardi 17h30 à 19h / Samedi 9h à 12h
05 53 58 32 42 mairie-colombier@wanadoo.fr
Conne de Labarde :.....lundi de 14h à 16h / jeudis de 16h à 18h
05 53 58 32 37 mairiecampna@wanadoo.fr
Faurilles :
05 53 58 79 00 mairie.faurilles@wanadoo.fr
Issigeac :..... lun, mar, jeu, vend :13h30 -17h30 / mer 9h -13h
05 53 58 70 32 mairie.issigeac@wanadoo.fr
Monmadalès :.....mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00
05 53 58 74 54 mairie.monmadales@wanadoo.fr
Monmarvès :
05 53 58 71 78 mairie.monmarves@orange.fr
Monsaguel :..... mercredi de 8h45 à 10h45 et samedi de 8h à 12h.
05 53 58 76 84 monsaguel.mairie@wanadoo.fr
Montaut :.....jeudi de 13h à 18h
05 53 58 76 82 mairie.montaut24@orange.fr
Plaisance :.....lundi et merc. 9h -12 h / mar. et vend. 9h-12h/14h-18h
05 53 58 79 55 plaisance.mairie@wanadoo.fr
St Aubin de Lanquais :.....Lundi et jeudi de 14h à 17h30
05 53 24 33 70 mairie.saintaubindelanquais@wanadoo.fr
St Cernin de Labarde :....Mardi 14h-18h - Ven. 9h-12h30 /16h -18h30
05 53 24 36 80 mairie.saintcernindelabarde@wanadoo.fr
St Léon d'Issigeac :.....Mardi et jeudi de 09h à 12h
05 53 58 76 27 mairie.saintleon@wanadoo.fr
St Perdoux :
05 53 58 27 48 mairie-saintperdoux@wanadoo.fr
Ste Radegonde Roquépine :..mardi 13h à 17h / vend. 8h30 à 12h30.
05 53 24 04 89 mairie.steradegonde@wanadoo.fr

Bureau de Poste

Le bureau de poste d'Issigeac est ouvert
du lundi au vendredi, 9h-12h, 13h30-16h.
Levée du courrier : semaine 14h15, Samedi 11h50.
Guichet : 05.53.58.70.49
Service distribution : 05 53 22 70 29.

Agences postales

St Cernin de Labarde, 05 53 27 38 13 :
Lundi de 13h30 à 16h30 / Samedi : 10h à 12h
Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h
St Aubin de Lanquais
Du lundi au vendredi de 10 h à 12 h 30
Le samedi 10 h 30 à 12 h 30
Tel : 05 53 22 84 98
(Fermée le 13 juillet et du 20 au 25 juillet)

Déchèterie du pays d'Issigeac

Issigeac, route de St Léon.

lundi - mercredi - vendredi	13h30 - 17h
samedi	9h - 12h 13h30 - 17h

Tél. 05.53.73.34.46.

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice tiendra sa permanence le jeudi 4 juin de 10h à 12 h à la mairie d'Issigeac.
Merci de prendre rendez-vous par mail en adressant votre demande à l'adresse suivante : jmtrichet@orange.fr
Si vous n'êtes pas informatisé, veuillez vous adresser à la mairie d'Issigeac qui se chargera de la procédure.

Assistante Sociale

Mme Darcq

Référent Insertion

M. Vitrac
Reçoivent sur rendez-vous.
Contact : Centre Medico-Social de Sigoulès
Tel : 05.53.02.06.13

Transport

Transperigord : http://www.transperigord.fr.
Cars bleus, Eymet : 05.53.23.81.92
Taxis conventionnés transport de malades assis :
Taxi Raymond (Issigeac-Faux), 05.53.61.76.74
06.74.84.39.39
Top taxi (Bouniagues) : 06.07.02.09.75
Centre ambulancier Issigeac : 05.53.58.73.83

CIDFF

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles
Permanence sur RDV à la Maison des Services
Tel : 05.53.63.32.30

La Petite gazette

Retrouvez la gazette au format PDF sur les sites www.issigeac.info et www.plaisance24.com.
Les articles doivent être regroupés par commune et transmis à l'adresse **gazette@issigeac.info** avant le 20 juillet pour le prochain numéro (diffusion prévue début août 2020). Les articles qui ne sont pas envoyés avec le consentement des mairies ne seront pas publiés. Merci de votre compréhension.

INFORMATION :

Afin d'enrichir ce mensuel pour qu'il soit encore plus représentatif de ce que nous sommes et qu'il nous rapproche encore plus, un comité de rédaction sera créé prochainement.
Il permettra de réunir toute personne qui souhaite participer à la bonne mise en œuvre de cette Petite Gazette du Pays d'Issigeac.
Les objectifs sont multiples : chaîne éditoriale, mise en page, rédaction ou recherche d'articles, illustrations ...
Si vous êtes intéressé(e) ou pour toute information complémentaire contactez-nous : gazette@issigeac.info

Précision : pour contacter directement la mairie d'Issigeac veuillez utiliser le contact : mairie.issigeac@wanadoo.fr

ZONE PIÉTONNE DU CENTRE BOURG D'ISSIGEAC

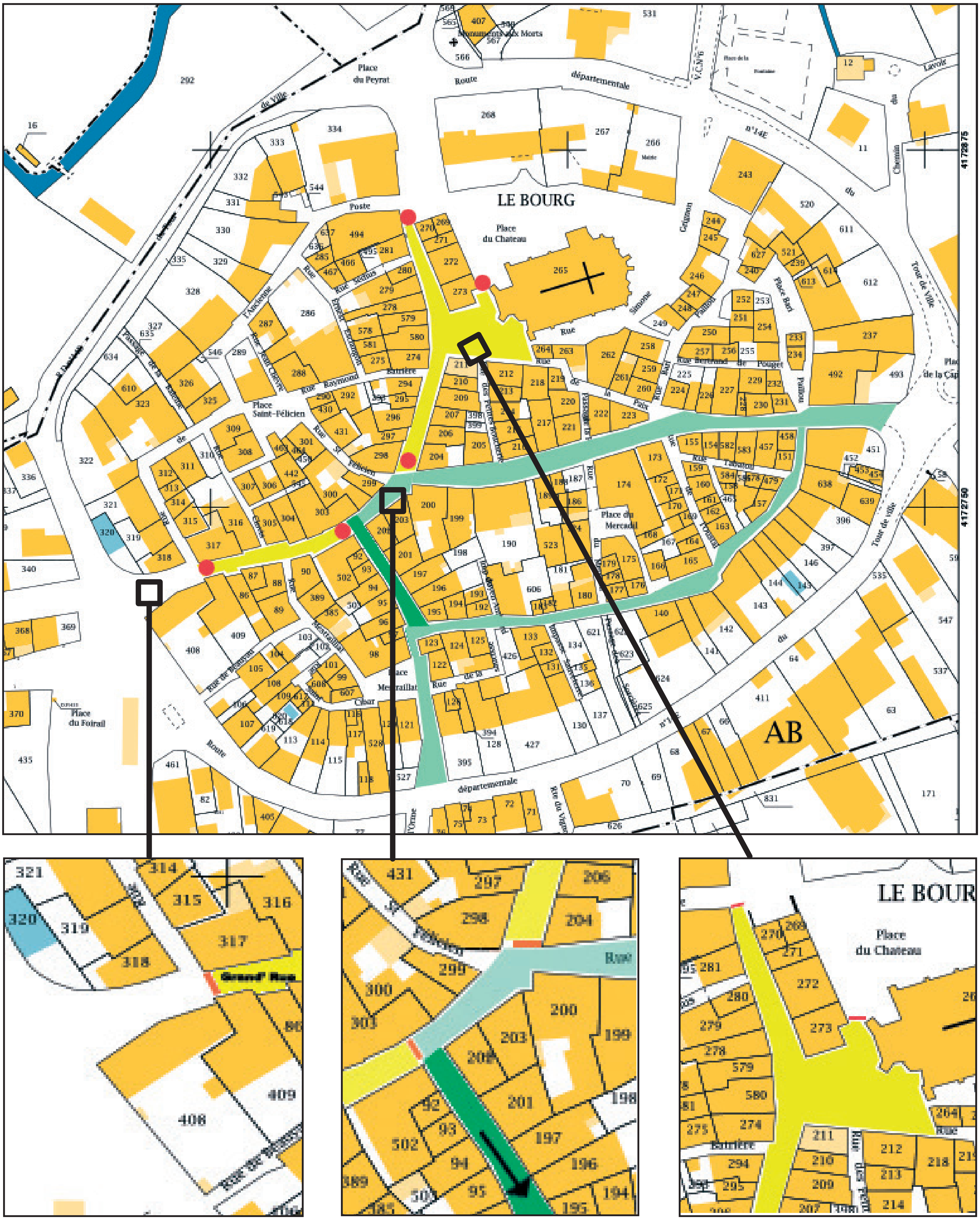

Zone piétonne de 11h du matin à 7h30 le lendemain

Circulation inchangée

Modification du sens de la circulation : Passe de double sens à sens unique

Barrières

Perrier
Perrier
Perrier

ROPE BRASSERIE
STELLA ARTOIS